

EXPERT clean

Hydrofuge Oléofuge Sols & Terrasses

Qualité professionnelle Haute Performance



Rendement
150 à
250ml/m²

**Température
d'application**
De 5°C
à 50°C*



DEFINITION / DESTINATION

Hydrofuge Oléofuge transparent en phase aqueuse, sans silicone, non filmogène, de très grande efficacité pour la protection des matériaux poreux contre la pénétration de l'eau, des huiles, graisses, cambouis, vins, cafés, tanins, etc. Principalement sur supports horizontaux tels que : dallages, carrelages en terre cuite, pavés autobloquants, tomettes, pierres reconstituées, marbres, bétons, ciments, pierres naturelles et bois.

Idéal sur pierre bleue.

Adapté à l'usage intérieur/extérieur.

PROPRIETES

- Prêt à l'emploi.
- Microporeux.
- Imprégnation facile et rapide.
- Effet perlant.
- Sans silicone.
- Sans Solvant.
- Empêche l'encrassement des supports.
- Limite la formation de micro-organismes.

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2010) Valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/h) : 30 g/L.

Ce produit ne contient pas de COV.

FAMILLE AFNOR NF T 36-005	Famille I, Classe 10f
ASPECT	Liquide transparent jaunâtre
MASSE VOLUMIQUE à 20°C	1 ± 0.03 g/cm ³
pH	7 (neutre)
POINT D'ÉCLAIR	Néant

FICHE TECHNIQUE

DILUTION	Prêt à l'emploi, ne jamais diluer
RENDEMENT	150 à 250 ml/m ² * selon porosité des matériaux
SECHAGE	Protection effective après séchage de 1 à plusieurs heures
CONDITIONNEMENT	5L / 20L

MISE EN OEUVRE

MODE D'EMPLOI	<p>Protection des supports : Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter et autres matériaux non absorbants (plastiques, peintures, métal, ardoise)</p> <p>Bien homogénéiser le produit avant son application.</p> <p>Appliquer sur support propre et sec, du bas vers le haut jusqu'à saturation (2 passes à 10 min d'intervalle).</p> <p>Si le support a été rincé au préalable, attendre 10 jours minimum avant application de l'hydrofuge.</p>
CONDITIONS CLIMATIQUES	De 5 à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite. Craint le gel.
MATERIEL D'APPLICATION	Rouleau, pulvérisateur manuel, airless.
NETTOYAGE	A l'eau aussitôt après utilisation.
PRECAUTIONS	<p>Lire l'étiquette avant utilisation. Porter des gants et équipement de protection lors de l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau claire. Consulter un médecin.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité disponible sur demande sur le site www.espacedoc.fr</p>
STOCKAGE	Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil.
ENVIRONNEMENT	<p></p> <p>En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus dans les égouts. Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale en vigueur.</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EXPERT CLEAN_Hydrofuge Oléofuge_Sols & Terrasses

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: EXPERT CLEAN - Hydrofuge Oléofuge - Sols & Terrasses
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Hydrofugeant et Oléofugeant en phase aqueuse .
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: ESPACE COOPERATIVE
345 rue Mario et Monique Piani
F-69480 Ambérieux d'Azergues
France
Tél: +33 (0)4.74.67.19.99 / Fax: (0)4.74.60.26.09
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245
FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
Angers : 02 41 48 21 21 Bordeaux : 05 56 96 40 80
Lille : 03 20 44 44 44 Lyon : 04 72 11 69 11
Marseille : 04 91 75 25 25 Nancy : 03 83 85 26 26
Paris : 01 40 05 48 48 Rennes : 02 99 59 22 22
Strasbourg : 03 88 37 37 37 Toulouse : 05 61 77 74 47

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Contient:
 - Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 3-one [N° CE 220-239-6] (3:1) Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1)
 - 2-méthyl-2,4-pentanediol
2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 3. Phrase(s) S:
 - 2 Conserver hors de la portée des enfants.
 - 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols.
 - 25 Éviter le contact avec les yeux.
 - 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec <#x#> eau
 - 38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
2. 5. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):
2. 5. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 5. 2. Mention de danger: H316 Provoque une légère irritation cutanée
2. 5. 3. Intervention: En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
2. 6. Information(s) complémentaire(s): EUH208 Contient: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one & 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one(3:1): Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- Valeur limite en Europe pour ce produit t A/h) : 30 g/l (2010).Ce produit contient inférieur à 1 mg/l de cov

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

VOC.

CLASSEMENT AIR AMBIANT : A+

Les résultats des analyses selon les normes NF ISO 16000-6-2005) et NF ISO 16000-3 (2002)

AIR INTERIEUR :PARTIE 9:DOSAGE DE L'EMISSION DE COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS DE PRODUITS DE CONSTRUCTION ET D'OBJETS D'EQUIPEMENT-METHODE DE LA CHAMBRE D'ESSAI D'EMISSION

LA CLASSE D'EMISSION EST ETABLIE SUR LA BASE DES MESURES REALISEES APRES 28 JOURS EN CHAMBRE D'ESSAI OU AVANT CE DELAI SI LES EMISSIONS RESPECTENT LES EXIGENCES DE LA CLASSE DES EMISSIONS LES PLUS FAIBLES (A+)

2. 7. Dangers principaux:

Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

SUBSTANCES PBT :

: Non

SUBSTANCES VPVB :

: NON

2. 8. Autres dangers:

solution stable

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

Solution aqueuse de de résines acryliques fluorées

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1) Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1)
 - N° Id: 613-167-00-5 - N° CAS: 55965-84-9
 - Conc. (% pds) : 0 < C < 1
 - R-S : Classification: • T; R 23/24/25 • C; R 34 • R 43 • N; R 50-53 •
 - SGH : SGH06 - Tox. aiguë 2 - Tête de mort sur deux tibias - 3 - Danger - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331 - SGH07 - Sens. cut. 1 - Point d'exclamation - Attention - H317 - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - H314 SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410

- 2-méthyl-2,4-pentanediol
 - N° Id: 603-053-00-3 - N° CE: 203-489-0 - N° CAS: 107-41-5
 - Conc. (% pds) : 0 < C < 2
 - R-S : Classification: • Xi; R 36/38 •
 - SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4. 1. 2. Inhalation:

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des fumées. produits non dangereux

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4. 1. 5. Ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	/
4. 2. 1. Inhalation:	/
4. 2. 2. Contact avec la peau:	/
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'information
4. 2. 4. Ingestion:	/
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Faire boire de l'eau

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	En cas d'incendie, utiliser: dioxyde de carbone (CO2) eau pulvérisée poudre mousse
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	/
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Récupérer le produit à l'aide des matériaux absorbants et puis rincer à grande d'eau Ne pas respirer les vapeurs . Éviter le contact avec la peau et les yeux .
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.
6. 4. Référence à d'autres sections:	/

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter le contact avec les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Éviter la formation de poussière.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Maintenir les emballages bien fermés. Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver dans l'emballage d'origine.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés:	/

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Lors d'une vaporisation, un masque de protection respiratoire à air libre doit être utilisé si une ventilation adéquate ne peut pas être mise à disposition .
---	---

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • 2-méthyl-2,4-pentanediol : VME ppm = 25 - VME mg/m³ = 121

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Porter des gants appropriés

8. 2. 2. Protection des mains: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: lunettes de protection

8. 2. 4. Protection des yeux: Ne pas rejeter le produit à l'égout .

8. 2. 5. Protection individuelle: /

8. 2. 6. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): /

8. 3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: Liquide transparent Jaunâtre

8. 4. Mesure(s) d'hygiène: /

8. 5. Information(s) supplémentaire(s): /

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore / jaune clair

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 7

9. 1. 5. Réserve alcaline/acide: /

9. 1. 6. Point / intervalle d'ébullition: 100°C

9. 1. 7. Point / intervalle de fusion: /

9. 1. 8. Point d'éclair: pas de point d'éclair

9. 1. 9. Température d'auto-inflammabilité: /

9. 1. 10. Température de décomposition: > 300 °C

9. 1. 11. Limites d'explosivité: /

9. 1. 12. Inflammabilité (solide, gaz): /

9. 1. 13. Propriété(s) comburante(s): /

9. 1. 14. Pression de vapeur: 1 g/cm³

9. 1. 15. Densité gazeuse: /

9. 1. 16. Densité relative (eau = 1): 1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 17. Masse volumique apparente:	1 g/cm3
9. 1. 18. Viscosité:	soluble en toute proportion
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Stable en conditions normales.
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non
9. 2. 4. Coefficient de partage n-octanol/eau:	/
9. 2. 5. Vitesse d'évaporation:	/
9. 2. 6. Conductivité électrique:	/
9. 3. Autres données:	/
9. 4. Information(s) supplémentaire(s):	/

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable.
10. 2. Stabilité chimique:	Ne pas mélanger avec: acides agents oxydants
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	/
10. 4. Conditions à éviter:	Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.
10. 5. Matières incompatibles:	Oxydes de carbone; Mono oxyde de carbone et fluorure d'hydrogène .
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Co & CO2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	/
11. 2. 2. Contact avec la peau:	/
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	/
11. 2. 4. Ingestion:	/
11. 3. Sensibilisation:	/
11. 4. Toxicité chronique:	/
11. 5. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	/
11. 6. Effet(s) spécifique(s):	/
11. 7. Information(s) supplémentaire(s):	/

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Non déterminé.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement Facilement biodégradable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non concerné
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	D'après les connaissances actuelles le produit ne contient pas de substances persistantes, bioaccumulables ou toxiques pour l'environnement (substances PBT) ou de substances très persistantes ou très bioaccumulables (substances vPvB) conforme à l'annexe XIII de la directive (EC) no. 1907/2006 (REACH).
12. 6. Autres effets néfastes:	/
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	/
12. 6. 2. Toxicité bactériologique:	Non déterminé.
12. 6. 3. Toxicité pour les oiseaux:	Contacter les services d'élimination de déchets.
12. 7. Potentiel de formation d'ozone photochimique:	/

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Nettoyer le récipient à l'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	France: Consulter les autorités régionales ou nationales
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	L

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU:	Non concerné
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	Non applicable.
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	Non soumis à la réglementation ADR/RID.
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	Non applicable.
14. 3. 3. Code danger:	Non applicable.
14. 3. 4. Instructions d'emballage:	Non applicable.
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	Non soumis à la réglementation IMDG.
14. 4. 2. Polluant marin:	Non
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	/
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	/
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	/

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCALP ANTI-TACHE 07

Version:8

Date de révision:26/06/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: /
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: /
15. 3. Avis ou remarques importantes: Conforme à la directive des COV

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes: /
16. 4. Restrictions: /
16. 5. Recommandation(s): /
16. 6. Références et / ou bibliographie: /
16. 7. Conseils relatifs à la formation: /
16. 8. Information(s) supplémentaire(s): /
16. 9. Historique:
16. 9. 1. Date de la première édition: 03/02/2006
16. 9. 2. Date de la révision précédente: 06/03/2014
16. 9. 3. Date de révision: 26/06/2014
16. 9. 4. Version: 8
16. 9. 5. Révision chapitre(s) n°: tous
16. 10. Réalisé par: Sds